

APEF Guérande

Votre référent : Jennifer GARNIER

Adresse : 2b Rue de Kerbiniou 44350 Guérande

Tél : 02 40 01 30 57

Email : guerande@apecf.fr

Site web : www.apecf.fr

Structure déclarée : SAP812825974

Structure agréée : SAP812825974

Structure autorisée : SAP812825974

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Jeudi : 9H-13H / 14H-17H30 et le Vendredi de 9H-13H / 14H-17H

Astreinte téléphonique en dehors des heures d'ouverture

Transports

Bus : Arrêt Kerbiniou

Accès PMR : Oui

Organigramme

Gérant : Guillaume RICHARD

Responsable d'agence : Jennifer GARNIER

Responsables de Secteur : Sylvie David, Machadeau Laureline

Assistante d'Agence : Clarisse Moreau

Intervenants à domicile

Autorités administratives :

DDETS : 7 rue Charles-Brunelière, 44600 Saint-Nazaire, France

ARS : ARS Pays de la Loire, 17, Boulevard Gaston Doumergue - CS 56233, 44 262 NANTES cedex 2

CD : 3 quai Ceineray - 44047 Nantes Cedex 1

Zone d'intervention :

Guérande, La Baule, Le Croisic, Batz sur Mer, Le Pouliguen, Pornichet, La Turballe, Saint Nazaire, Herbignac, Saint-Lyphard, Mesquer, Piriac sur Mer, Saint-Molf

Liste des partenariats et conventionnements :

Inter Mutuelle Assistance (IMA), Vyv Ecoute et Solutions (RMA), Mutuaide, Europ Assistance France (EAF), VIAVITA, AXA, Filassistance, Fidélia, Mondial assistance, FOR ME et mutuelles diverses. Domiserve, Dhomplus, Les Opticiens Mobiles, Indépendance Royale, Famileat, Bien-être Assistance, Travailleurs sociaux, Saveurs et Vie, Facilotab, RAM, France Douche

Informations complémentaires

- ✓ L'agence remet **gratuitement un devis personnalisé** au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et ses annexes.
- ✓ Le client peut bénéficier d'un **crédit d'impôt** de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Pour un accompagnement dans l'**exercice de vos droits**, vous pouvez contacter les **personnes qualifiées** du département (annexée à cette présente fiche tarifs), ainsi que le **Service Territorial de l'Autonomie** compétent.
- ✓ Si vous êtes témoin ou victime d'un acte de **maltraitance**, vous pouvez contacter les numéros d'urgences nationaux : 3133 (personnes âgées et en situation de handicap) - 3919 (femmes victimes de violences) - 119 (enfants). Plus d'informations dans le livret d'accueil client.



TARIFS GÉNÉRIQUES MODE PRESTATAIRE *



APEF GUERANDE

	TARIFS HORAIRES		
	HT	TTC	TTC après crédit d'impôt**
MÉNAGE REPASSAGE			
Détente	28,45 €	31,30 €	15,65 €
Bien-être	30,27 €	33,30 €	16,65 €
Evasion	31,18 €	34,30 €	17,15 €
Ponctuel	38,18 €	42,00 €	21,00 €

AIDE A DOMICILE			
Aide + Accompagnements niveau 1	29,82 €	32,80 €	16,40 €
Aide + Accompagnements niveau 2	31,09 €	34,20 €	17,10 €
Aide + Accompagnements ponctuel	37,27 €	41,00 €	20,50 €

GARDE D'ENFANTS			
Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	28,82 €	31,70 €	15,85 €
Garde d'enfants + 3 ans	27,00 €	29,70 €	14,85 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	29,09 €	32,00 €	16,00 €

BRICOLAGE			
Ponctuel	50,91 €	56,00 €	28,00 €

JARDINAGE			
Régulier	42,50 €	51,00 €	25,50 €
Ponctuel	46,67 €	56,00 €	28,00 €

Autres prestations :

	TTC	HT		TTC	HT
Soutien scolaire	32,00 €	29,09 €	Téléassistance partenariat EA (à partir de)	29,00 €	24,17 €
Démarches administratives	40,00 €	36,36 €	Assistance informatique	41,00 €	34,17 €
Soins et promenade d'animaux de compagnie (***)	29,00 €	26,36 €	Présence et vigilance à domicile	39,00 €	32,50 €

(*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Nos prestations donnent droit au crédit d'impôt selon les modalités de l'article 199. sexdecies du code des impôts. (***) Pour personnes dépendantes.

Frais de gestion administrative mensuels : 20,00 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 1,10 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)

Majorations tarifs pour les prestations non hebdomadaire : 2,00 TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais d'évacuation des déchets verts (volume jusqu'à 1m3) : 30TTC (Taux de TVA de la prestation)

Frais d'évacuation des déchets verts (volume supérieur à 1m3) : 60TTC (Taux de TVA de la prestation)



DETAIL DES FORMULES APEF

Ménage / Repassage *

Détente Bien-être Evasion

MENAGE			
Dépoussiérer, aspirer, balayer et laver les sols	X	X	X
Nettoyer le plan de travail, l'évier et laver la vaisselle	X	X	X
Nettoyer et désinfecter les points d'eau (lavabo, sanitaires, baignoire, douche)	X	X	X
Remplir, programmer et vider le lave-vaisselle	X	X	X
Nettoyer les extérieurs des placards et appareils ménagers		X	X
Faire les lits		X	X
Nettoyer l'intérieur et le dessus des placards et appareils ménagers			X
Entretien des matériaux nobles (parquet, cuivre, cuir, argenteries, ...)			X
Cirer et ranger les chaussures			X
REPASSAGE			
Repasser et ranger les vêtements		X	X
Repasser et ranger les matières délicates		X	X
Repasser et ranger le linge de maison		X	X
ENTRETIEN DU LINGE			
Trier, étendre, plier le linge		X	X
Programmer le lave linge et le sèche linge		X	X
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			X
Assurer la rotation du linge (serviettes de bain, de toilette) et changer les draps			X
Entretien la literie, les voilages et rideaux			X
Apporter et récupérer au pressing			X
Effectuer des travaux simples de couture			X
GESTION DES COURSES			
Réceptionner la livraison de courses à domicile		X	X
Ranger et conditionner les produits achetés		X	X
Réaliser des courses à partir d'une liste ou en autonomie			X
PREPARATION DES REPAS			
Préparer des repas simples		X	X
Gérer les repas de la semaine en autonomie			X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE			
Vider, sortir et rentrer les poubelles	X	X	X
Entretien des plantes		X	X
Nettoyer les fenêtres et vitres		X	X
Entretien la terrasse et le mobilier de jardin			X
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			X

* Pour les prestations ponctuelles, toutes les tâches peuvent être réalisées dans le respect de la fiche mission définie.

Aide à domicile *

ENTRETIEN DU LOGEMENT	
Nettoyer les sols et faire les poussières	
Nettoyer les sanitaires et les points d'eau	
Nettoyer les pièces de vie (cuisine, chambres, sanitaires,)	
Faire les lits et changer les draps	
Ranger et organiser les pièces	
GESTION DU LINGE	
Trier, laver, étendre, plier, repasser les vêtements et le linge de maison	
Effectuer des travaux simples de couture	
GESTION DES REPAS ET COURSES	
Organiser les repas (mettre la table, servir et débarrasser, ...)	
Préparer un repas simple ou adapté (selon les besoins)	
Réaliser les courses (en autonomie ou à partir d'une liste)	
Ranger et conditionner les produits achetés	
ENTRETIEN CADRE DE VIE	
Nettoyer les fenêtres et les vitres	
Entretien des plantes de balcon, terrasses et jardinières	
Vider et sortir les poubelles	
Maintenir une vigilance au domicile	
Soins et promenades d'animaux de compagnie **	
ACTIVITES ET SORTIES	
Accompagner à des balades, courses, rdv médicaux, etc. ***	
Aider aux tâches administrative	
CONFORT ET BIEN ETRE	
Mise en beauté (lavage, séchage des cheveux, massage des mains et des pieds) **	

* Prestations relevant du régime de la déclaration en mode prestataire.

** Service réservé uniquement aux personnes dépendantes.

*** Service réservé uniquement aux personnes temporairement dépendantes.

Garde d'enfants *

Enfants de + 3 et de - 3 ans **	Enfants - 18 ans en situation de handicap ***	Garde partagée ****
---	---	---------------------------

Jardinage / Bricolage

DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS			
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie	X	X	X
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires	X	X	X
Amener et aller chercher à la crèche	X	X	X
COURSES / REPAS			
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X	X
Préparer et aider à la prise des repas	X		X
SOMMEIL			
Organiser les réveils et les couchers	X		X
Organiser les siestes	X		X
SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT			
Accompagner à la propreté	X		X
Accompagner au bain, à la douche	X		X
Accompagner dans la petite toilette	X		X
Aider à l'habillage et au déshabillage	X		X
Gérer les changes	X		X
Garder les enfants malades	X	X	X
DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE			
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des activités de détente	X	X	X
Aider aux devoirs	X	X	X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT			
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X	X
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X	X
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X	X

* 3 enfants maximum par intervention

** Formule relevant du régime de la déclaration pour les enfants de + 3 ans et de l'agrément pour les enfants de - 3 ans pour la garde et l'accompagnement d'enfants.

*** Formule relevant du régime de l'agrément en mode prestataire pour les enfants de - 18 ans en situation de handicap. Sont exclus les actes d'assistance de la vie quotidienne.

**** Formule couvrant la garde d'enfants de 2, voir 3 familles alternativement au domicile de l'une et de l'autre.

La tonte
Le désherbage
Le ramassage des feuilles
Le débroussaillage
La plantation de petits végétaux
La taille des haies, arbustes et arbres
L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation
Le déneigement des abords immédiats du domicile
L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)
Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux
L'entretien régulier des allées et des terrasses
Le traitement des arbres et des arbustes
L'application d'engrais et/ou d'amendements
L'arrosage manuel des végétaux,
La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...
L'entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières
LE POTAGER
La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle
LE BRICOLAGE
Démonter, monter des meubles simples
Poser des étagères ou des tringles à rideaux
Fixer un porte manteau, un abat jour, d'un cadre
Resserrer une poignée de porte, remettre une latte de sommier, etc
Aider au déplacement/installation de petit mobilier dans une pièce
Petites retouches de joints de silicone dans la salle de bain (sans démontage)
Installer des équipements de sécurité (capteur, détecteurs de fumée)

La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1^{er} septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

Attention : La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'entretien courant effectué à hauteur d'homme, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).



TARIFS APPLICABLES AU 1 février 2026

TARIFS ASSISTANCE ET FINANCES

MODE PRESTATAIRE *

APEF GUERANDE



		TARIFS HORAIRES		
		HT	TTC	TTC Après crédit d'impôt**
CONSEIL DÉPARTEMENTAL				
APA Allocation personnalisée d'autonomie	Allocation attribuée par le Conseil Départemental à une personne âgée en perte d'autonomie. Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile. ✓ Avoir 60 ans et plus ✓ Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. ✓ Résider régulièrement en France Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est comprise entre 75% et 100% . Il comprend le tarif APA (% notifié par le Conseil Départemental sur 25€ TTC)	23,70 €	25,00 €	50% du reste à charge de votre facture
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est inférieure à 75% . Il comprend le tarif APA (% reste à charge notifié par le Conseil Départemental sur 25€ TTC) + 7,05€ TTC	30,38 €	32,05 €	
Tarif Assistance aux personnes âgées Niveau 1 (Hors prise en charge APA)		31,28 €	33,00 €	16,50 €
Tarif Assistance aux personnes âgées Niveau 2 (Hors prise en charge APA)		32,78 €	34,58 €	17,29 €
PCH Prestation de compensation du handicap	Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. ✓ Avoir de 20 à 60 ans ✓ Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités ✓ Résider régulièrement en France Ce tarif comprend le tarif PCH du Conseil Départemental (24,58€ TTC).	23,70 €	25,00 €	50% du reste à charge de votre facture
Tarif Assistance aux personnes en situation de handicap Niveau 1 (Hors prise en charge PCH)		31,28 €	33,00 €	16,50 €
CAISSES DE RETRAITE				
ARDH L'aide au retour à domicile après hospitalisation	Ce dispositif attribué par la CARSAT/CNAV, permet de bénéficier d'aide à domicile à la sortie d'une hospitalisation. ✓ Etre retraité du régime général de + 55 ans ✓ Avoir un besoin temporaire et urgent d'aide à domicile après hospitalisation ✓ Ne pas disposer déjà de l'APA ou de la PCH ✓ Ne pas bénéficier d'une hospitalisation à domicile ✓ Ne pas relever de soins palliatifs Le tarif CARSAT comprend (% reste à charge notifié par le Caisse de retraite sur 28€ TTC) + 2€ TTC	27,27 €	30,00 €	50% du reste à charge de votre facture
OSCAR Offre de services coordonnée pour l'accompagnement de ma retraite	Aide financée par les caisses de retraite (CARSAT/CNAV, MSA, SSI), attribuée aux personnes âgées relativement autonomes (GIR 5 et 6) mais nécessitant une aide lorsque leurs fragilités compromettent le maintien à domicile. ✓ Avoir 75 ans et plus ✓ Ne pas disposer déjà de l'APA, ACTP, MTP ou PSD Le tarif CARSAT comprend (% reste à charge notifié par le Caisse de retraite sur 28€ TTC) + 2€ TTC	27,27 €	30,00 €	
CNRACL	Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales.	24,64 €	27,10 €	
CNMSS	Caisse nationale militaire de sécurité sociale.	24,64 €	27,10 €	

Frais kilométriques dans la cadre des prestations : 1,10 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)

(*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Certaines prestations ouvrent droits au crédit d'impôt, renseignements en agence



- SARL Aide et Domicile Services au capital de 8 000 € - Immatriculée au RCS de Saint Nazaire - Siret 812825974 - Siège social : 2 B Rue de Kerbiniou 44350 Guérande

Entreprise indépendante membre d'un réseau de franchise - V11 112023

